

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 6 avril 2022 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet Korol  
M. Brian Boisvert  
M. Sebastien Denault

M. Garry Ladouceur  
Mme Claudette Béland-Pleau  
M. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

**63-04-2022 OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposé par Monsieur Richard Morrissette  
Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du mois de avril 2022 soit ouverte.

**CONFLITS D'INTÉRÊT**

Le conseiller Sébastien Denault déclare un conflit d'intérêt au point 7 Approbation des Factures. Aucun autre membre du conseil municipal ne déclare de conflits d'intérêts dans l'ordre du jour proposé.

**64-04-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur  
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**65-04-2022 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.**

Proposé par Madame Janet Korol  
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 9<sup>ème</sup> jour de mars ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18<sup>ème</sup> jour de mars.

**66-04-2022 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 6 AVRIL 2022.**

Proposé par Madame Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 6 avril 2022 au montant de 131,639.02\$

**67-04-2022: CADASTRE**

Proposé par : Garry Ladouceur.  
Et résolu à l'unanimité.

<b>LOT</b>	<b>PROPRIÉTAIRE</b>	<b>DÉTAIL</b>
6 507 348	Michel Lanoix	5 587.2 M2 Conforme.
6 505 773	Michel Lanoix	5 344.2 M2 Conforme.
6 505 774	Michel Lanoix	5 099.8 M2 Conforme.

6 505 775	Michel Lanoix	5 032.5 M2 Conforme.
6 505 776	Michel Lanoix	5 032.5 M2 Conforme.
6 505 777	Michel Lanoix	5 032.5 M2 Conforme.
6 505 778	Michel Lanoix	5 719.2 M2 Conforme.
6 505 779	Michel Lanoix	5 732.3 M2 Conforme.
6 507 347	Michel Lanoix	3 701.0 M2 Conforme.
6 507 346	Michel Lanoix	4 723.4 M2 Conforme.
6 507 345	Michel Lanoix	6 270.9 M2 Conforme.
6 507 344	Michel Lanoix	4 295.4 M2 Conforme.
6 508 577	Michel Lanoix	74 975.6 M2 Conforme.
6 508 576	Michel Lanoix	15 642.2 M2 Conforme.
6 508 575	Michel Lanoix	13 593.9 M2 Conforme.
6 507 349	Michel Lanoix	12 210.7 M2 Conforme.
6 505 782	Michel Lanoix	10 502.1 M2 Conforme.
6 505 781	Michel Lanoix	4 869.2 M2 Conforme
6 505 703	Michel Lanoix	4 238.4 M2 Conforme.
6 505 704	Michel Lanoix	3 813.8 M2 Conforme.
6 505 705	Michel Lanoix	4 231.8 M2 Conforme.
6 505 706	Michel Lanoix	4 045.5 M2 Conforme.
6 505 707	Michel Lanoix	3 703.5 M2 Conforme.
6 505 708	Michel Lanoix	3 702.2 M2 Conforme.
6 505 709	Michel Lanoix	3 700.6 M2 Conforme.

68-04-2022      INSTALLATION PANNEAU CONTRÔLE EXPLORNET

Il est proposé par Madame Janet Korol et résolu que le conseil

1. Autorise l'installation d'un poteau muni d'un panneau de contrôle par la compagnie Explornet sur le lot 4 637 414 :

2. Mandate le directeur général M. Eric Rochon à signer pour et au nom de la municipalité toute entente liés à cette affaire.

69-04-2022 ÉQUIPEMENTS VOIRIE

Il est proposé par Monsieur Brian Boisvert  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité fasse l'achat des items mentionnés sur la liste d'équipements (niveau laser et compacteur) déposés par Monsieur Jerry Lavigne Contremaître.

70-04-2022 BUREAU MUNICIPAL

Proposé par Madame Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité mandate Monsieur Eric Rochon à entamer un processus pour évaluer les besoins d'un nouveau bureau municipal.

71-04-2022 PUBLICITÉ INAUGURATION PONT MARCHAND

Proposé par Monsieur Sébastien Denault  
Et résolu à l'unanimité

Que la soumission de 200\$ de la firme **Mon agente de comm** soit acceptée.

72-04-2022 COMPENSATION DÉPLACEMENTS

Proposé par M. Sébastien Denault  
Et résolu à l'unanimité.

Que les employé(e)s municipaux et élu(e)s utilisant leur auto pour fins de déplacement extérieurs des limites au bénéfice de la Municipalité soient rémunérés au taux de 0.50 cents du kilomètre débutant le 6 avril 2022.

Que M. Pierre-Alain Jones soit compensé en raison de 75.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements, en rapport avec les inspections locales et analyses d'eau.

73-04-2022 LOT 5 143 149

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract a, par erreur, insérer le lot 5 143 149 à deux hypothèques légales envers le contribuable 9179-2218 Quebec Inc;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract a émis toutes les mains levées nécessaires pour libérer le lot 5 143 149 de ses hypothèques légales imposés à 9179-2218 Québec Inc;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 2867-3849 Québec Inc. a, depuis l'émission par la municipalité de ses hypothèques erronées, déposée une ou des hypothèques envers le contribuable 9179-2218 Québec Inc contenant le lot 5 143 149;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 5 143 149 a entrepris des procédures légales demandant à la compagnie 2867-3849 Québec Inc. de remédier à leur erreur en émettant une main levée pour le lot en question et n'a reçu aucune réponse de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract ressent un niveau de responsabilité pour les complications infligées au propriétaire du Lot 5 143 149;

Il est donc proposé par Monsieur Brian Boisvert et résolu à l'unanimité.

De mandater l'aviseur légal de cette Municipalité, Me Nério De Candido à venir en aide au propriétaire du lot 5 143 149 pour libérer ce dernier des hypothèques qui lui sont imposées.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.**

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 66, 69, 71 et 72.

**ET J'AI SIGNÉ CE 7 AVRIL 2022.**

\_\_\_\_\_  
Eric Rochon,  
Secrétaire-trésorier.

**74-04-2022                      LEVÉE DE LA SESSION.**

Proposé par Monsieur Richard Morrissette  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20 :33 heures.

.....  
Mme. Sandra Armstrong  
Mairesse

.....  
M. Eric Rochon.  
Secrétaire-Trésorier.